



Commune de MINORVILLE 54385

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 34-25112025 – Décision modificative n°4 du budget 2025

Nombre de membres en exercice :	10
Nombre de membres présents :	9
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :	9
Date de Convocation :	17 novembre 2025
Date d'affichage	17 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 novembre à 20h, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe HENNEBERT, Maire.

Etaient présents : Mesdames Anne SHOUG, Isabelle BRISSON et Astrid MALLICK, Messieurs Philippe HENNEBERT, Stéphane MOUROT, Stéphane SHOUG, Jérôme MACQUIN, Philippe NICLOUX et Marc THIRIOT.

Etait absent : Monsieur Aurélien ZIEGLER.

Monsieur Philippe NICLOUX a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique aux Conseillers municipaux présents qu'il est nécessaire d'apporter une décision modificative au budget 2025 comme suit :

En dépenses de fonctionnement au chapitre 011 : - 2600 €
En dépenses de fonctionnement au chapitre 66 : + 2600 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE la création de ces modifications budgétaires.

Ainsi fait et délibéré : les jour, mois et an ci-dessus
Après dépôt en Sous- Préfecture mois et an ci-dessus
Acte rendu exécutoire, ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an ci-dessus ;
Et publication ou notification pour extrait conforme.

Le 25/11/2025

Le Maire
Philippe HENNEBERT

